

AIDE AU PERMIS DE LA VILLE DE DIVION

La ville participe au financement du permis en échange de 60 heures de bénévolat et sous conditions de ressources, cette aide s'adresse aux jeunes :

- de 18 à 30 ans
- habitant un des quartiers prioritaires
- ayant un projet scolaire ou professionnel défini

Le dossier est à retirer et à rendre à la mairie.

<https://divion.fr/services-et-demarches/emploi-formation/bourse-au-permis/>

Mairie de Divion:

Rue Pasteur

62460 - Divion

<http://divion.fr/>